

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**

**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

**23**

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **13 DECEMBRE 2024**

**Objet de la délibération :**

**LE CASTELLET –  
OPERATION  
« LANGELARA » PROJET  
DE CONSTRUCTION  
NEUVE DE 11  
LOGEMENTS LOCATIFS  
SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Bruno BAIXE, Michèle BUGEAU,  
Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL,  
Patrick DEBIEUVRE, Marc ESPONDA, Patrick EVEILLEAU, Jeannine  
GHIO, Loïc GUILLEUX, Jacques PEYROT, Serge PELLEGRIN, Valérie  
RIALLAND

Catherine BASCHIERI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO  
Christian BRIEL, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

Absents et excusés : Martine ARENAS, Rodolphe ARNAUD, Dalila  
CHOUIAH, Delphine GROSSO, Dominique LAIN, Marc LAURIOL,  
Josée MASSI

Représentant du CSE présent : Didier D'HOTEL

Représentant du CSE excusé : Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par la société PROMETHEE PROMOTION pour l'acquisition  
sur la commune du CASTELLET, Chemin de la Régie, d'une parcelle de terrain à bâtir  
dépendant du lotissement dénommé « Langelara ».

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation d'un  
programme immobilier de 11 logements pour une SHAB d'environ 641 m<sup>2</sup> et 11  
places de stationnement.

La répartition par typologie serait de :

✓ 4 PLAI, 4 PLUS et 3 PLS, répartis comme suit :  
5 types 2, 3 types 3, 2 types 4 et 1 type 5.

L'opération nécessite l'acquisition d'un ensemble foncier figurant au cadastre de la manière suivante :

Commune : LE CASTELLET

Section : E

Numéros : - 3017 pour 244 m<sup>2</sup>

- 3032 pour 1.227 m<sup>2</sup>

Soit une superficie totale de 1.471 m<sup>2</sup>.

Le prix d'acquisition de ce terrain est de 255.000 € HT (TVA éventuelle en sus)

Les conditions d'acquisitions sont soumises à l'estimation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat qui a été sollicitée ; son estimation est en cours, et nous ne manquerons pas d'informer le conseil dès obtention de ladite estimation.

Le coût total de l'opération est estimé à 2 300 000 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles E 3017 et 3032 d'une superficie totale de 1.471 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 255.000 € HT (TVA éventuelle en sus),
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI